

**Rencontre de Ouagadougou/Mme
Dominique Ouattara, Première Dame de
Côte d'Ivoire :**

**«En Côte d'Ivoire, les rapports de
l'UNICEF révèlent qu'en 2005, 1.200.000
enfants étaient victimes de traite »**

**« Ce protocole d'accord nous permettra
de mener des actions conjointes »**

**« Ce protocole d'accord, nous permettra
de sauver les enfants victimes et les
retourner dans leurs familles »**

**« J'ai foi que nos engagements
respectifs pourront faire pencher la**

balance pour que la traite des enfants puisse régresser de nos frontières »

En visite de travail depuis le mardi 23 Octobre 2012 au Burkina Faso, la Première Dame, Mme Dominique Ouattara a eu une rencontre, hier avec son homologue burkinabé, Mme Chantal Compaoré. Les deux Premières Dames ont décidé de s'engager résolument contre la traite des enfants entre les deux pays. Nous vous livrons l'intégralité du discours de la First Lady ivoirienne.

**Ma très chère sœur, Madame Chantal
COMPAORE,**

Je suis très heureuse d'être avec vous
aujourd'hui, dans votre beau Pays qu'est le
BURKINA FASO, Pays frère et ami, que
j'apprécie tout particulièrement.

Les marques d'affection que vous avez toujours manifestées à mon égard, me vont droit au cœur et je vous en remercie très sincèrement.

Je voudrais vous remercier également, d'avoir accepté de joindre vos efforts aux nôtres dans la lutte contre la traite des enfants.

Je n'avais aucun doute quant à votre adhésion à ce projet, eu égard à la grandeur d'âme, que vous avez toujours manifestée à l'endroit de votre prochain.

En effet, avec votre fondation, la FONDATION SUKA que vous avez créée en 1999. Vous aidez les couches sociales défavorisées, en

particulier la mère et l'enfant en difficulté, à travers de nombreuses actions sociales et sanitaires.

Vous avez une attention toute particulière pour la protection des enfants en détresse, démunis, orphelins et vulnérables pour lesquels vous encouragez la construction de villages SOS entre autres.

Mesdames et messieurs,

En Côte d'Ivoire, les rapports de l'UNICEF révèlent qu'en 2005 1.200.000 enfants étaient victimes de traite.

Leurs vies ainsi brisées, leurs avenir hypothéqués, ne leur laissent aucune autre

alternative que de devenir des enfants exploités à des fins mercantiles.

Face à cette situation, j'ai décidé de lutter de toutes mes forces contre ce fléau.

J'ai donc accepté de présider le Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la traite, l'exploitation, et le travail des enfants, créé le 03 novembre 2011, par le Président de la République, mon cher époux, pour endiguer ce fléau qui entrave gravement l'avenir de nos enfants.

Pour mener à bien cette mission, nous avons adopté et mis en application un Plan d'Action National qui vise à réduire la traite des enfants de manière significative d'ici à 2014.

Madame la Première Dame,

Chère sœur,

Je me réjouis, que la rencontre d'aujourd'hui, nous permette de marquer notre engagement pour fédérer nos efforts contre la traite transfrontalière des enfants.

Cet engagement conduira à la signature d'un accord de coopération entre nos deux Pays, afin d'assurer une meilleure coordination de nos stratégies.

Ce protocole d'accord pourra nous permettre de mener des actions concrètes afin d'appréhender les trafiquants d'enfants, de sauver les enfants victimes et éventuellement les retourner en toute sécurité dans leurs familles.

Madame la Première Dame,

Chère sœur,

C'est un sentiment de fierté et de satisfaction qui m'anime en ce moment, car en nos qualités de mères, et de Premières Dames, les souffrances des enfants de nos Pays nous touchent tout particulièrement.

J'ai foi que nos engagements respectifs pourront faire pencher la balance pour que la traite des enfants, puisse régresser de nos frontières.

Madame le Première Dame,

Chère sœur,

Je serai très heureuse de vous revoir prochainement à Abidjan, pour signer le protocole d'accord entre nos deux Pays contre la traite des enfants.

Je vous remercie.